

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT DE L' AISNE

**VILLE DE GUISE
02120**

L'an deux mille dix neuf
Le lundi 16 décembre à 19 h 00,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hugues COCHET, Maire de la Ville de Guise,

Etaient présents : COCHET Hugues, Maire de Guise, PREVOT Jean-Pierre, BRIQUET Jean-Jacques, HENNECHART Lillette, WALTON Monique, DELOFFRE Estelle, XAVIER Alain, TRIQUET Séverine, BERGNIER Ludovic, maires-adjoints, DEBREF Rudy, REMOLU Angélique, FLORENTY Hervé, COSTENOBLE Catherine, COET Nicole, BETHUNE Jean, DUVAL Claudia, PERRIN Jean-François, VALLEE Laetitia, JARENTOWSKI Hervé, POUILLAIN Françoise, BLONDEL Victorine, BACLET Marcel, XAVIER Dominique, CORBIZET Pascal, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Date de la Convocation :
9/12/2019

Date d'affichage :
10/12/2019

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28

Absents excusés avec pouvoir : RAVAUX Chantal donne pouvoir à PREVOT Jean-Pierre, BERNARD Aurélie donne pouvoir à COCHET Hugues, COCHET Olivier donne pouvoir à BRIQUET Jean-Jacques, LECAILLON Michel donne pouvoir à PERRIN Jean-François,

Absents : CARE Manuel,

Monsieur BETHUNE est élu secrétaire de séance

**POINT N° 25 - DROITS DE PLACE FOIRES, MARCHES,
REDEVANCE POUR ETALAGE ET POUR OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC – TARIFS 2020**

Vu la réunion de la commission des finances du 3 décembre 2019,

Considérant que le(s) tarif(s) ci-dessous ne fait(ont) l'objet d'aucune augmentation,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que les tarifs des droits de place sur les foires et marchés, la redevance pour étalage sur la voie publique et les permissions de voirie soient fixés à compter du 1^{er} janvier 2020 comme suit :

	Tarifs
<u>Tarifs des droits de place sur les foires et marchés</u>	
- les 3 premiers mètres	5.00 €
- le mètre supplémentaire	1.00 €
<u>Établissements forains</u>	
- le mètre carré	0.50 €
100 % le 1er week end	
75 % pour 2 week end	
<u>Cirques et chapiteaux</u>	
- jusqu'à 500 places/jour	50.00 €
- de 501 à 1000 places/jour	100.00 €
Forfait électrique : 25 €/jour	
<u>Redevance pour occupation sur le domaine public</u>	
- le mètre carré par an	2.85 €
- le mètre carré par mois	0.35 €
<u>Redevance pour emprise close</u>	

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
ACCEPTE les tarifs repris ci-dessus, pour l'année 2020

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme



HUGUES COCHET
2019.12.18 16:22:06 +0100
Ref:20191218_105203_1-1-S
Signature numérique
representant de la collectivité